

Évaluation du programme *Option de Perspectives Jeunesse*

Faits saillants des pratiques des personnes intervenantes en persévérance scolaire

La persévérance scolaire représente un enjeu important du point de vue de la réduction des inégalités sociales, du bien-être des individus et de la société. Bien que plusieurs acteurs puissent être impliqués dans les interventions associées à la prévention du décrochage scolaire, ce projet se penche plus spécifiquement sur les pratiques d'acteurs du milieu communautaire en soutien à la persévérance scolaire, appelés IPS pour *Intervenant.es en Persévérance Scolaire*, et sur les retombées de leur accompagnement chez les jeunes.

Projet financé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada sous la direction d'Élodie Marion, Ph.D, professeure adjointe au département de psychopédagogie et d'andragogie de l'Université de Montréal.

Objectifs du projet:

➔ 1 DANS CE FEUILLET DE RECHERCHE

Documenter les pratiques des IPS, incluant ce qui facilite ou fait obstacle à la mise en œuvre de leurs pratiques.

➔ 2 CONSULTEZ LE FEUILLET DE RECHERCHE 2

Documenter l'impact des pratiques d'accompagnement des IPS sur différentes dimensions de la vie de jeunes considérés comme étant à risque de décrochage scolaire.

Ce feuillet présente les principaux résultats d'une analyse de données qualitatives provenant d'entretiens avec 11 IPS réalisés au printemps 2023. Pour plus de détails concernant le profil des personnes rencontrées, consulter le rapport complet.



Quelles sont les pratiques d'accompagnement des IPS auprès des jeunes considérés comme étant à risque de décrochage scolaire et leurs caractéristiques ?

● LA MOTIVATION ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE AU CŒUR DES PRATIQUES

Les IPS s'attardent à bien saisir les éléments qui affectent la motivation et la persévérance scolaire des jeunes afin d'adapter leur approche aux besoins de ces derniers.

Les résultats du projet montrent que les jeunes référés aux IPS du programme *Option* le sont principalement en raison de l'identification d'un manque de motivation scolaire qui s'appuie sur l'observation des situations suivantes :

ENGAGEMENT SCOLAIRE LIMITÉ

ABSENTÉISME SCOLAIRE

RÉSULTATS SCOLAIRES JUGÉS INSATISFAISANTS

Cela dit, on relève que dans leur travail, les IPS abordent une diversité de sujets avec les jeunes, ce qui reflète le fait que **la motivation et la persévérance scolaire sont influencées par de multiples facteurs pouvant être liés ou non à l'école** (p. ex: santé mentale, relations interpersonnelles, enjeux familiaux, isolement, etc.).

« Quand on regarde ce qui affecte la motivation et la persévérance, c'est rarement lié à l'école. C'est tout ce qui se passe dans leur vie extérieure [...]. Tu sais, accompagner un jeune à la clinique pour son anémie, ce n'est pas relié avec ses maths, mais derrière il y a un lien, parce que ça l'affecte en classe, etc. » (Entrevue 09)

● LES REPRÉSENTATIONS ET LES PRATIQUES DES IPS

De quelle manière les personnes IPS perçoivent-elles leur rôle et décrivent-elles leurs pratiques ?

Les résultats illustrent que les personnes IPS préconisent un accompagnement qui est **centré sur le jeune** et sur le développement de son pouvoir d'agir dans l'idée de lui (re)donner le contrôle de son cheminement. Concrètement, différentes pratiques impliquant le ou la jeune sont mises en œuvre pour y arriver :

- ➔ L'amener à identifier ses objectifs ;
- ➔ Ne pas imposer de rythme, respecter le sien et réévaluer fréquemment les objectifs ;
- ➔ Se centrer sur le futur et sur ses attentes ;
- ➔ Identifier ses forces pouvant être réinvesties ;
- ➔ Valoriser ses réussites ;
- ➔ Favoriser son implication dans l'ensemble des choix et décisions.

« Quand on impose des objectifs ou des moyens, sans vraiment s'assurer que le jeune est prêt à travailler dessus, bien, ça ne va nulle part. [...] Si ça vient du jeune, il y a plus de chances qu'il soit engagé puis qu'il va vouloir s'investir dans l'objectif. » (Entrevue 04)

« Ma vision de l'intervention, c'est qu'on est vraiment là en accompagnement et en support. Pas que je ne fais pratiquement rien, mais je vais juste chercher chez la personne, ses propres outils et ses propres ressources. [...] C'est de l'accompagnement. » (Entrevue 05)

On observe que divers éléments **facilitent** la mise en œuvre de pratiques d'accompagnement centrées sur le jeune par les IPS :

- Être employé par le milieu communautaire et privilégier une approche non coercitive ;
- Ne pas être en situation d'autorité ;
- Proposer un accompagnement sur une base volontaire ;
- Avoir de bonnes conditions de travail (p. ex. : accès à de la formation continue, à du soutien-conseil) ;
- Ne pas avoir de limite de temps pour assurer le suivi d'un ou d'une jeune.

Lorsque le mandat de l'IPS au sein de l'établissement scolaire est bien connu et délimité cela constitue un facilitant. Toutefois, lorsqu'en raison par exemple du roulement du personnel (personnels scolaires, direction), ou d'une implantation récente du programme dans un milieu, **le manque de connaissances et de formalisation du mandat semblent constituer un défi à la mise en œuvre des pratiques.**

Les résultats montrent que diverses actions du point de vue des IPS semblent favoriser le développement d'un **lien de confiance** fort avec les jeunes, ce qui sert d'assises au bon déroulement de l'accompagnement et du cheminement des jeunes :

- Prendre son temps, être patient ;
- Connaître d'abord le jeune et ses intérêts ;
- Être présent dans le milieu et aux activités quotidiennes afin de se faire connaître ;
- Faire preuve d'authenticité et de transparence ;
- Éviter la confrontation ou les accusations.

« Ce qui va avoir le plus de poids dans leur motivation et le changement, c'est le lien qu'il va avoir avec son intervenant. Donc pas nécessairement juste les outils que tu donnes, les techniques d'intervention que tu utilises. Mais ce qui aide à ce que le jeune s'engage dans le suivi, c'est le lien qu'il va avoir avec toi. » (Entrevue 09)

● LES CATÉGORIES D'INTERVENTION AUPRÈS DES JEUNES

Les pratiques des IPS s'inscrivent globalement dans ces deux catégories d'intervention : ① Les suivis individuels et ② Les ateliers de groupes.

Ces catégories d'intervention sont vues comme **complémentaires**.

Les IPS indiquent que la participation des jeunes aux activités de groupes, surtout celles réalisées hors des classes et qui sont volontaires, contribuent à leur sentiment d'appartenance pour le milieu et au fait qu'ils sont davantage motivés à venir à l'école.

Il existe également un **lien bidirectionnel** entre ces catégories d'intervention.

Des IPS illustrent que la participation des jeunes aux activités de groupe peut les amener par la suite à débiter un accompagnement individuel, et qu'à l'inverse, le fait d'avoir un suivi individuel et d'avoir créé un lien avec l'IPS peut encourager un jeune à participer aux activités de groupe.

● L'ENTRETIEN DE LIENS AVEC D'AUTRES ACTEURS

Cette pratique est importante pour les personnes IPS, puisqu'elle permet d'assurer un accompagnement répondant aux besoins des jeunes.

Les pratiques des IPS relatives aux liens entretenus avec les autres acteurs incluent :

- Analyser la situation et identifier les personnes actuellement impliquées et celles à solliciter dont l'implication apparaît nécessaire ;
- Obtenir le consentement du jeune pour impliquer cette ou ces personnes ;
- Maintenir une bonne communication avec ces personnes ;
- S'assurer d'une vision commune ;
- Créer des liens avec différentes organisations.

CONCERNANT LES LIENS AVEC LES **PERSONNES INTERVENANTES**

Référer et accompagner les jeunes vers des **ressources spécialisées** constitue une pratique mise de l'avant par les personnes IPS.

38 % des jeunes de notre étude ont été référés et accompagnés vers une personne professionnelle ou une organisation identifiée comme pouvant répondre à leurs besoins.

Il arrive que les IPS coordonnent des rencontres entre différentes personnes intervenantes afin de travailler dans un but commun ou d'assurer une cohérence dans les interventions menées auprès du jeune. Ces IPS jouent ainsi un **rôle d'agent pivot**.

Les IPS mentionnent avoir coordonné des rencontres entre différents intervenants et intervenantes pour **40 %** des jeunes de notre étude qu'ils ont accompagné en 2022-2023.

CONCERNANT LES LIENS AVEC LES **PARENTS**

Selon les IPS rencontrées, les pratiques de collaboration avec les parents constituent un **atout majeur** pour le succès de l'accompagnement des jeunes.

Les IPS indiquent avoir été en contact avec les parents de **47 %** des jeunes suivis dans le cadre du projet.

À ce propos, les deux tiers de ces contacts ont eu lieu à une ou deux reprises, alors que pour les autres, les suivis avec les parents ont été plus fréquents.

Pour plusieurs IPS, développer des pratiques de collaboration avec les parents constitue un **défi**. Les raisons évoquées incluent par exemple :

- Prendre contact avec une personne qui jusque-là était inconnue ;
- Un jeune âgé de plus de 14 ans qui refuse la prise de contact avec ses parents ;
- Devoir collaborer avec des parents qui semblent réfractaires à l'accompagnement.



Consultez le **rapport complet** pour connaître d'autres pratiques mises en œuvre par les personnes intervenantes en persévérance scolaire du programme Option.



Pour citer ce document: Marion, E., Gagnon, J. et Miconi, D. (2024). *Évaluation du programme Option de Perspectives Jeunesse. Feuille 1 – Faits saillants des pratiques des personnes intervenantes en persévérance scolaire*. Université de Montréal.